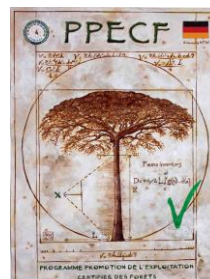


PROGRAMME « PROMOTION DE L'EXPLOITATION CERTIFIEE DES FORETS »

Formulaire de demande de Co-financement
A renvoyer à l'adresse ppecf.comifac@gmail.com



à travers la KFW



PARTIE I

1. COORDONNEES DU CANDIDAT

Nom de la société	Congolaise Industrielle des Bois (CIB) - Olam Agri
Nom du contact	Vincent ISTACE
Adresse	Pokola - République du Congo
Téléphone	+242 06 510 43 40
E-mail :	vincent.istace@olamagri.com

Nom de l'organisation	Nature+ ASBL
Nom du contact	Cecilia JULVE LARRUBIA Directrice Nature+
Adresse	Winstar Park, rue provinciale 62 ; 1301 Wavre, Belgique
Téléphone	+32 81 62 26 36
E-mail :	direction@natureplus.be

Nom de l'organisation	GxABT - Université de Liège (équipes de Forest is life ¹ et du Laboratoire de génétique de la conservation ²)
Nom du contact	Simon LHOEST
Adresse	Passage des Déportés, 2, B-5030 Gembloux, Belgique
Téléphone	+32 81 62 23 93
E-mail :	simon.lhoest@uliege.be

¹ https://www.terra.uliege.be/cms/c_4082846/fr/terra-forest-is-life

² https://www.inbios.uliege.be/cms/c_4949602/fr/inbios-genetique-de-la-conservation

Nom de l'organisation	Université Cornell (K. Lisa Yang Center for Conservation Bioacoustics, Cornell Lab of Ornithology, Elephant Listening Project ³)
Nom du contact	Daniela HEDWIG ⁴
Adresse	159 Sapsucker Woods Road, Ithaca, NY 14850, USA
Téléphone	+1 607 254 2139
E-mail :	dh646@cornell.edu

Nom de l'organisation	Zoo de Lincoln Park (Goualougo Triangle Ape Project) ⁵
Nom du contact	David MORGAN ⁶ ; Crickette SANZ ⁷
Adresse	Lester E. Fisher Center for the Study and Conservation of Apes, Lincoln Park Zoo, Chicago, Illinois, USA
E-mail :	dmorgan@lpzoo.org ; csanz@wustl.edu

2. TITRE DE L'INTERVENTION PROPOSEE

Appui au développement méthodologique du suivi de la faune à l'aide de capteurs acoustiques, de pièges photographiques et d'ADN environnemental adapté au contexte des concessions forestières (CAAPP-Faune)

3. STATUT INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DU CANDIDAT

CIB-Olam Agri est une société anonyme avec conseil d'administration.

Nature+ est une ASBL de droit belge spécialisée en gestion durable de la faune et **GxABT-Université de Liège** est une université belge ayant largement contribué au développement et à la capitalisation scientifique de l'utilisation des pièges photographiques pour le suivi de la faune. GxABT-ULiège dispose également d'un laboratoire équipé de toutes les infrastructures nécessaires aux analyses d'ADN environnemental. Nature+ & GxABT-ULiège disposent d'une expérience solide et reconnue en matière d'inventaire faune. La dizaine de publications dans des revues scientifiques internationales de haut niveau⁸, notamment sur les inventaires par pièges photographiques, démontre la contribution et la capitalisation scientifique sur cette thématique. Ces deux acteurs peuvent accompagner la CIB, pour aller au-delà des études ponctuelles sur la faune, en proposant de nouveaux outils de monitoring de la faune, basés sur des méthodes scientifiques éprouvées.

Université Cornell est une université américaine disposant d'une expertise reconnue internationalement en bioacoustique, à l'origine notamment de l'Elephant Listening Project mené depuis 2016 au Parc National de Nouabalé-Ndoki, en périphérie directe des concessions CIB.

Zoo de Lincoln Park est un zoo américain qui, au travers de son Centre Lester E. Fisher pour l'étude et la conservation des grands singes, mène notamment le Goualougo Triangle Ape Project⁹ (GTAP), un projet de longue date dans les forêts adjacentes à la CIB. Le GTAP se focalise sur la conservation et l'étude des grands singes et a permis au Zoo de Lincoln Park de développer une expertise forte sur le suivi des grands primates dans la région. Le Centre Lester E. Fisher dispose également d'une expérience en bioacoustique, pièges photographiques et ADN environnemental.

³ <https://elephantlisteningproject.org/>

⁴ <https://www.birds.cornell.edu/ccb/daniela-hedwig/>

⁵ <https://congo-apes.org/>

⁶ <https://www.lpzoo.org/experts/david-morgan/>

⁷ <https://anthropology.wustl.edu/people/crickette-sanz>

⁸ Voir lettre d'expression d'intérêt du Dr. Simon Lhoest en Appendice A

⁹ https://congo-apes.org/about_gtap/

4. EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE DE L'INTERVENTION

PAYS	REGION / PROVINCE	NOM UFA /UGF (pour les concessionnaires)
République du Congo	Sangha – Likouala	Pokola, Kabo, Loundoungou

5. DATES PREVISIONNELLES, DUREE, BUDGET, FINANCEMENT DEMANDE

Date début	Date fin	Du 01/06/2023 au 31/12/2024
Durée		18 mois
Budget estimé		430 080 euros
Financement demandé		299 580 euros

6. RESUME DU PROJET (une page maximum)

En Afrique centrale, l'exploitation sélective de bois d'œuvre représente l'affectation forestière dominante avec près de 50 millions d'ha. Si elles sont gérées de manière responsable, comme le préconise les exigences FSC-FM et PAFC-BC, les concessions forestières pourraient présenter une opportunité unique d'alliance entre la production du bois d'œuvre et la protection de la grande faune.

Cependant, les normes et règles associées à ces deux certifications peuvent être complexes et difficiles à mettre en œuvre par les exploitants forestiers, notamment celles relatives au monitoring de la faune. En effet, les exigences liées à la gestion de la faune, notamment celle liée aux Haute Valeur de Conservation (HVC) des concessions certifiées, sont parmi les plus difficiles à atteindre, tant au départ, à travers les premiers inventaires des populations animales, qu'ensuite dans le monitoring de ces populations qui peuvent être plus ou moins impactées par l'exploitation.

Ainsi, la Demande d'Action Corrective (DAC) émise par la Société Générale de Surveillance (SGS)^[R1] en date du 01/10/2022 à la concession de la CIB stipule que "Le programme de suivi des Forêts de Haute Valeur de Conservation [type 1.2 et 1.3] de la CIB n'inclut pas un indicateur qui évalue le statut de l'attribut des populations des grands mammifères". Cette DAC illustre bien la difficulté récurrente des entreprises forestières à répondre aux exigences du FSC-FM et constitue la motivation de cette requête au PPECF.

Plus largement, l'objectif de la requête poursuit le développement d'approches de monitoring à plus large spectre, standardisées, moins coûteuses et répliquables dans l'espace et le temps. Plus spécifiquement, le projet ambitionne de :

- i) Comparer trois méthodes de monitoring de la biodiversité animale basées sur les capteurs acoustiques, les pièges photographiques et l'ADN environnemental, afin d'en mesurer l'efficacité et les complémentarités. Cette comparaison aboutira au développement d'une méthode novatrice et répliquable (si économiquement supportable); mieux adaptée au contexte des concessions forestières d'Afrique centrale ;
- ii) Former les gestionnaires forestiers à de nouveaux protocoles et techniques de suivi de la faune ;
- iii) Développer et diffuser des supports de communication et de vulgarisation des méthodes de suivi de la faune.

Les résultats du projet permettront d'améliorer la gestion et le suivi de la faune au sein des UFA forestières attribuées à la CIB via l'application de méthodes innovantes et efficaces de monitoring élargi à un large panel d'espèce. Ces méthodes pourront ensuite être adoptées par d'autres concessions désireuses d'améliorer leur monitoring de la faune, en particulier au Gabon où les plans faunes des concessionnaires sont plus exigeants qu'ailleurs.

L'Université de Liège (ULiège), l'Université Cornell et le Lincoln Park Zoo fourniront l'appui scientifique dans la mise en œuvre des méthodes (capteurs acoustiques, pièges photographiques et ADN environnemental) auxquelles seront formés les responsables faunes des cellules de certification.

PARTIE II : L'INTERVENTION

Section 1 : CONTEXTE

7. MOTIVATION DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

Dans le cadre des processus de certification *Forest Stewardship Council* (FSC) et *Pan African Forest Certification* (PAFC), les forêts ne doivent pas être uniquement perçues comme des sites de production, mais être gérées de manière à maintenir l'intégrité des écosystèmes et assurer la pérennité des fonctions qu'elles remplissent.

Cette préoccupation est à la base du Principe 9 du FSC relatif aux Hautes Valeurs de Conservation (HVC). Parmi les six catégories générales de HVC définies, la première (HVC de type 1), concerne la protection de la diversité biologique et particulièrement la préservation des espèces menacées. Ainsi, les exploitants forestiers doivent prouver que les espèces animales appartenant à cette catégorie sont identifiées, protégées et que la dynamique de leurs populations est suivie annuellement. Parallèlement à cela, la notion de plan de gestion de la faune est spécifiquement une exigence des normes PAFC-BC.

Pour répondre à ces exigences des standards FSC-FM et PAFC-BC, les méthodes de monitoring passif, principalement représentées par les pièges photographiques, et plus récemment par les capteurs acoustiques et l'ADN environnemental, sont des technologies prometteuses. Elles permettent en effet de fournir un effort d'échantillonnage plus important et touchent un spectre d'espèces bien plus large que les inventaires pédestres. Cependant, les protocoles de déploiement et les analyses des données issues de ces nouveaux outils de monitoring doivent encore être optimisés et standardisés.

Récemment, le Gabon plaide pour qu'un système de crédits de biodiversité soit mis en place. Un tel système, ne bénéficie pas encore de mesures standardisées et répliquables permettant de mettre en place un véritable marché basé sur des crédits de biodiversité. Cette intervention contribuera au développement de ce système qui pourrait bénéficier à l'ensemble des acteurs de la gestion de la faune en Afrique centrale.

8. CONTEXTE DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

Les concessions gérées par la CIB abritent plusieurs espèces rares et menacées dont la présence a motivé de les classer en Hautes Valeurs de Conservation.

Or, lors de l'audit de surveillance FSC-FM en date du 01/10/2022, une Demande d'Action Corrective (DAC) a été émise par la Société Générale de Surveillance¹⁰ (SGS), pour que les dynamiques des populations des espèces identifiées comme HVC (HVC de types 1.2 et 1.3) soient mieux documentées par la CIB. Les inventaires réalisés jusqu'à maintenant tous les 5 ans par *the Wildlife Conservation Society* (WCS) sont jugés insuffisants pour évaluer de manière précise l'impact de l'exploitation forestière sur la faune.

A noter cependant que WCS, en partenariat avec le département bioacoustique de l'Université Cornell, est active dans le Parc National Nouabalé-Ndoki, adjacent aux UFA de la CIB. C'est ainsi que WCS collabore aujourd'hui, avec la CIB, dans la mise en place des capteurs acoustiques sur une partie du massif. Cependant, le traitement des données souffre d'un manque de méthodologie robuste pour les interpréter correctement.

¹⁰ <https://www.sgs.com/en>

Rappelons que l'intervention poursuit le résultat de développer une méthodologie de monitoring innovante, répliquable et économiquement appropriable par les entreprises forestières du bassin du Congo confrontées à la présence d'HVC sur leurs concessions.

9. DEFINITION DE L'OBJECTIF POURSUIVI (500 mots maximum)

L'objectif général du projet est de contribuer à la préservation de la faune sauvage au sein des concessions forestières et, à plus large échelle, à une gestion raisonnée et durable du patrimoine faunique d'Afrique centrale. Dans le cadre de ses activités, ce projet propose de contribuer à cet objectif général via un objectif principal et trois objectifs spécifiques (activités) :

Développer de nouvelles méthodes de monitoring à large spectre à l'aide de capteurs acoustiques, pièges photographiques et d'ADN environnemental, adaptées au contexte des concessions forestières afin d'analyser l'impact de l'exploitation du bois sur la biodiversité animale.

Pour cela, trois volets d'activités sont prévus (les livrables sont repris en appendice D):

1. Comparaison de trois méthodes de monitoring passif de la biodiversité animale basées sur les capteurs acoustiques, les pièges photographiques et l'ADN environnemental. Les méthodes de monitoring passif permettent de toucher un spectre d'espèce beaucoup plus large que les inventaires pédestres. L'impact de l'exploitation forestière sur la biodiversité faunique devrait ainsi être évalué plus précisément. De plus, l'élaboration de méthodes standardisées et répliquables appuiera la mise en place d'un marché basé sur les crédits biodiversité. Un protocole permettant de comparer l'efficacité et l'efficience des outils de monitoring testés selon un gradient d'exploitation du bois sera développé en s'appuyant sur :

- L'expertise du département bioacoustique de l'Université Cornell. Cette collaboration locale impliquera les experts de l'Université Cornell présents sur des projets actifs dans la région où Cornell et l'ULiège ont déjà mené des études conjointes ;
- L'expertise du Centre Lester E. Fisher du Zoo de Lincoln Park. Cette expertise construite depuis plus de 20 ans est gage, le cas échéant, d'une validation solide pour le développement des nouvelles méthodes de monitoring des populations de chimpanzés.
- L'expertise de Nature+ et de l'Université de Liège (équipes de Forest is life) pour l'utilisation des pièges photographiques, notamment par les acquis du projet "*De l'Inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement d'outils pour rencontrer les exigences des référentiels de certification (IPGF)*"¹¹;
- L'expertise du Laboratoire de génétique de la conservation de l'Université de Liège, pour mettre au point une méthode recourant à l'ADN environnemental adaptée aux concessions forestières¹².

Dans une optique de proposer *in fine* la méthode la plus pertinente pour un concessionnaire forestier, des grilles d'échantillonnage de différentes densités seront comparées par rééchantillonnage afin d'identifier la conformation la plus efficiente¹³. Enfin, les contraintes liées au traitement des données seront considérées, puisqu'elles constituent actuellement les freins majeurs à la diffusion des méthodes de monitoring passif.

2. Déploiement sur le terrain de capteurs acoustiques et pièges photographiques, collecte d'ADN environnemental, et développement de méthodes d'analyses innovantes et adaptées au contexte des concessions forestières. Sur base du protocole développé, une étude pilote sera entreprise au sein de la CIB afin de comparer l'utilisation de capteurs acoustiques, de

¹¹ Contrats C132 et C134, ouvrage "Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion de la faune. Guide Technique à destination des gestionnaires des forêts de production d'Afrique centrale" et boîte à outils FauneFac.

¹² <http://gecolab.weebly.com/>

¹³ Voir l'Ébauche de Protocole en appendice B

pièges photographiques et d'ADN environnemental comme nouveaux outils de monitoring de la biodiversité. Cette comparaison de méthodes sur le terrain permettra de mesurer l'efficacité et les complémentarités ou redondances entre les outils testés, pour proposer la méthode ou combinaison de méthodes la plus efficace et la plus adaptée au contexte des concessions forestières. La récolte des données permettra de mettre au point un schéma d'analyse efficace de ces dernières. Ainsi, l'appui de l'Université Cornell et d'un informaticien permettront de contribuer au développement de protocoles pratiques d'analyse des données de sons issus des capteurs acoustiques (pré-traitement) afin de limiter l'aspect chronophage du traitement des données. Les échantillons d'ADN seront collectés par capture de mouches qui se nourrissent de sang de mammifères et dans l'eau des baïes ou des salines. Les analyses ADN seront effectuées par metabarcoding au Laboratoire de génétique de la conservation de l'ULiège. Les données des pièges photographiques pourront être traitées à l'aide de logiciels de reconnaissance automatique déjà existants¹⁴. La possibilité de récupérer les données des pièges photographique et des capteurs acoustiques par drone sera explorée. Disposant du matériel, d'un personnel formé, et d'un appui du PPECF, la CIB pourrait ainsi devenir un site pilote majeur et de référence pour ce monitoring innovant de la faune élargie au-delà des espèces emblématiques, en Afrique centrale.

- 3. Diffusion des outils de suivi de la faune et formation des gestionnaires forestiers à leur utilisation.** Un atelier de formation à destination des acteurs impliqués dans la gestion de la faune sera organisé à Brazzaville pour rappeler l'existence d'outils de suivi de la faune (boîte à outils FauneFac et ouvrage "*Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion de la faune. Guide Technique à destination des gestionnaires des forêts de production d'Afrique centrale*"). Afin de former les gestionnaires des forêts à de nouvelles méthodes de suivi passifs à large spectre, l'utilisation des capteurs acoustiques, pièges photographiques et ADN environnemental sera également présentée, ainsi que les éventuels résultats déjà disponibles (comparaison et combinaison des méthodes). Les représentants des sociétés forestières, des référentiels de certification, des organismes de certification et des administrations seront conviés à cet atelier.

A l'issue de l'intervention, une analyse coût-bénéfice illustrera les conclusions tirées du projet et permettra ainsi d'orienter les bénéficiaires sur la méthode à utiliser en fonction de leurs besoins. Un document technique sera produit pour présenter les conditions d'utilisations (environnementales, techniques et économiques) des nouveaux outils de monitoring (capteurs acoustiques, pièges photographiques et ADN environnemental). Ces outils seront intégrés à la boîte à outils FauneFac développée par l'ULiège et Nature+, et largement diffusés via leurs réseaux de partenaires (collectif DynaFac, ATIBT, etc.). Ils seront aussi intégrés, le cas échéant, dans le module Faune de la suite d'assistant numérique sur smartphone développée par le bureau BFConsult.

Une capsule vidéo présentant les méthodes et expliquant leur comparaison sera réalisée. Elle aussi sera largement diffusées vi le réseau de partenaires du projet.

Le guide faune édité par les presses agronomiques de Gembloux, se verra pourvu d'un addendum sur l'utilisation de la bioacoustique et sur la technique de l'ADN environnemental.

Tout au long du projet et de manière transversale, les capacités des équipes de la CIB seront renforcées via des formations aux nouvelles méthodes de suivi élaborées et à l'analyse et l'interprétation des données. Les capacités des autres gestionnaires seront renforcées lors de l'atelier de formation.

¹⁴ <https://wildeyeconservation.org/traptagger/> ; <https://appsilon.com/data-for-good/mbaza-ai/>

10. BENEFICIAIRES ET PARTIES PRENANTES (400 mots maximum)

Les **bénéficiaires** du projet sont :

- 1) Les concessionnaires forestiers certifiés, les concessionnaires désireux de s'engager dans un processus de certification, les communautés locales et les administrations congolaises. En particulier, la CIB bénéficiera d'un renforcement de ses capacités/connaissances dans le suivi-évaluation de la faune sauvage et pourra suivre plus efficacement les populations animales de ses concessions. Elle pourra ainsi répondre aux exigences de la norme FSC-FM ou PAFC-BC. De manière plus spécifique sur le site pilote de la CIB en République du Congo, la formation du personnel aux méthodes d'inventaires et aux analyses des données issues des capteurs acoustiques, des pièges photographiques et de l'ADN environnemental permettra de développer de nouvelles compétences techniques au sein de la société.
- 2) Les standards *Forest Stewardship Council-Forest Management* (FSC-FM) ou *Pan African Forest Certification Bassin du Congo* (PAFC-BC) qui verront leurs exigences prises en compte par de nouveaux outils de monitoring de la faune ;
- 3) Les organismes de certification accrédités FSC-FM ou PAFC-BC qui verront leur niveau de compétence augmenté ;
- 4) Enfin, le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) pourra mieux assurer la bonne gouvernance des ressources naturelles dans les concessions certifiées du Nord Congo. Plus particulièrement, et l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées (ACFAP) chargée de la préservation de la faune dans la périphérie du Parc National de Nouabalé-Ndoki.

L'intervention sera mise en œuvre par quatre **parties prenantes** :

- La Société forestière CIB : coordination des équipes de terrain et logistique du projet ;
- L'Association Sans But Lucratif (ASBL) Nature+ : supervision du projet, mise en œuvre du projet et expertise technique ;
- Gembloux Agro-Bio Tech - Université de Liège : appui sur les aspects scientifiques et validation de la méthode (capteurs acoustiques, pièges photographiques et ADN environnemental) ;
- L'Université Cornell : appui sur les aspects scientifiques et validation de la méthode (capteurs acoustiques) ;
- Le Zoo Lincoln Park : appui sur les aspects scientifiques et validation de la méthode (capteurs acoustiques, pièges photographiques et ADN environnemental).

Section 2 : L'INTERVENTION

11. QUEL EST LE DEGRE D'INSERTION DE L'INTERVENTION DANS UNE DEMARCHE D'ECOCERTIFICATION ? (200 mots maximum).

Le dispositif d'inventaire et de suivi de la faune, standardisé et répliquable développé dans ce projet permettra à la CIB de prouver les efforts entrepris afin de maintenir ou d'assurer les exigences liées à la certification en répondant à plusieurs Principes et Critères du FSC-FM. De plus, la notion de plan de gestion de la faune est spécifiquement une exigence des normes PAFC-BC.

Le suivi de faune par capteurs acoustiques, pièges photographiques et ADN environnemental permettra en effet de répondre :

- Au Principe 8 du FSC-FM traitant de l'évaluation de l'état de la forêt et des impacts environnementaux de la gestion forestière, et au Principe 9 relatif aux Hautes Valeurs de Conservation (HVC). Le critère 8.2, via les indicateurs 8.2.5, 8.2.6, 8.2.7, 8.2.8 et 8.2.14 ainsi que le critère 9.4 via les indicateurs 9.4.2, 9.4.3, 9.4.5 seront plus particulièrement concernés ;

- À l'exigence en matière d'environnement et de biodiversité du PAFC-BC, en particulier le point relatif à la mise en œuvre d'un plan de gestion de la faune visant à diminuer les impacts directs et indirects des activités sur les populations animales présentes dans les UFA.

Ainsi, les outils développés au cours de l'intervention seront intéressants pour toutes les entreprises certifiées Gestion Durable, quel que soit le certificat. Les résultats du monitoring permettront également de faire évoluer la stratégie de gestion de la faune de la CIB, en apportant des pistes pour l'amélioration de la protection de la faune dans les zones exploitées et en dehors (séries de développement communautaires et Aires Protégées), répondant ainsi au Principe 6 (Critère 6.2 : Indicateurs 6.2.4, 6.2.5 et 6.2.14,) et au Principe 7 (Critère 7.1. : Indicateurs 7.1.8 à 7.1.9).

12. EN QUOI L'INTERVENTION REpond-ELLE AUX OBJECTIFS GENERAUX DU PPEFC ? (200 mots maximum)

Consultez les notes directives pour obtenir des informations sur les domaines thématiques du PPEFC et son cadre logique en annexe IX des conditions particulières

Les exigences liées à la gestion de la faune restent difficilement appréhendables par les concessionnaires forestiers par manque d'expertise interne. Le projet contribue à l'établissement d'une approche standardisée et répliquable de suivi de la faune, en vue d'assurer sa gestion durable dans les forêts certifiées. Ces nouveaux outils seront largement diffusés auprès des exploitants forestiers et autres acteurs de la gestion forestière du Bassin du Congo, y compris les ONG de conservation. De ce fait, le projet contribue à plusieurs résultats du cadre logique du PPEFC.

Résultat 2 « La qualité de l'exploitation industrielle est améliorée » :

- Activité « Appuyer les entreprises par des formations ». L'atelier de formation permettra de former les entreprises aux outils de suivi de la faune. Le document technique, la capsule vidéo et la capitalisation du projet dans la boîte à outils FauneFac seront mises à disposition en accès libre. Ils permettront à de nombreux acteurs de la gestion forestière de se former de manière autonome ;
- Activité « Appuyer le volet biodiversité ». Via le développement de nouveaux outils d'évaluation et de suivi de la faune adaptée au contexte des concessions forestières, le projet participera à la mise en œuvre d'approches adaptées de gestion de la faune.

Résultat 3 : « La communication sur l'exploitation durable industrielle est renforcée ».

Activité « Produire des communications ponctuelles spécifiques ». Les résultats de ce projet seront largement diffusés via différents canaux : outils pratiques à destination des exploitants forestiers certifiés ou engagés dans le processus de certification, articles scientifiques et de vulgarisation, mais aussi communications lors de conférences internationales et sessions d'enseignement.

13. HYPOTHESES & RISQUES (200 mots maximum)

Indiquer les mesures d'atténuation des risques.

La possibilité d'une nouvelle épidémie mondiale, la crise actuelle de l'énergie (en lien avec la guerre en Ukraine) et les épisodes climatiques (inondations) de plus en plus fréquents constituent des risques qui pourraient impacter la bonne mise en œuvre du projet. Le développement des méthodes d'échanges à distance permettra de limiter l'impact potentiel de tels événements et d'adapter la mise en œuvre du projet le cas échéant.

Les risques administratifs et institutionnels sont faibles sachant que la CIB est présente dans la zone depuis 1968 et suit les standards ESG les plus contraignants étant donné son appartenance au groupe Olam. Nature+ est également active dans la zone à travers le projet RIFoP, un Memorandum of

Understanding avec le Parc National d'Odzala-Kokoua et un projet d'inventaire faune mené à la concession Ngombé (société IFO).

De plus, l'accès aux concessions certifiées est quant à lui garanti suite à la convention de collaboration existant entre la CIB et Nature +. Les nombreux échanges entretenus entre ces deux institutions témoignent de la réelle volonté de la société CIB à s'engager sur le long terme dans une stratégie de gestion de faune de ses concessions. Rappelons que Nature+ et GxABT-ULiège ont appuyé plusieurs entreprises dans leurs démarches de certification, à travers une approche rigoureuse et pragmatique et ont réalisé plusieurs inventaires d'aménagement et de la faune sauvage. Les modalités d'appui proposées aux concessionnaires forestiers ont toujours été préalablement éprouvées et appropriables par les concessionnaires.

Des risques existent cependant, en lien avec les dégâts causés par les animaux (éléphants en particulier) et les vols des capteurs acoustiques et des pièges photographiques. Des précautions particulières seront prises lors de l'installation des appareils afin de minimiser ce risque et le budget de l'intervention prend compte un pourcentage de pertes.

16. LISTE DES ANNEXES et des appendices

Annexe I : narratif de l'intervention

- ✓ Appendice A : Lettre d'expression d'intérêt du Dr. Simon Lhoest
- ✓ Appendice B : Exemple de protocole de comparaison des méthodes de monitoring passif
- ✓ Appendice C : Liste des livrables du projet

Annexe II : Chronogramme prévisionnel de l'intervention

Annexe III : Budget détaillé de l'intervention

Annexe IV :